

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie d'envisager ma proposition de nouveau système électoral pour élire les membres du Parlement du Canada.

## MODE DE SCRUTION À DEUX TOURS

### SOMMAIRE

En m'appuyant sur les définitions utilisées dans le document « Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu », je décrirai en quoi un *mode de scrutin à deux tours modifié* répondrait mieux aux besoins du pays.

#### A. Les problèmes liés au système actuel

Le système uninominal à un tour ne nous a pas bien servis au cours des dernières décennies. Trop de gens ont perdu espoir et ont arrêté d'aller voter en raison du sentiment d'injustice.

Dans les années 1990, le Parti réformiste a été constitué par des conservateurs insatisfaits d'un parti « conservateur rouge », qui n'était pas assez conservateur pour refléter leurs opinions. À la suite de ce fractionnement du vote de droite, les libéraux ont profité d'une majorité pendant de nombreuses années.

Dans les années 2000, les conservateurs se sont réconciliés, et le vote de gauche a été fractionné entre les libéraux et les conservateurs, ce qui a permis au parti conservateur de Steven Harper de l'emporter facilement avec la majorité des voix.

Au cours des deux mandats, les gens du côté de l'opposition du spectre idéologique se sont sentis impuissants et continuellement déçus de leur gouvernement. Ce fut la véritable cause du faible taux de participation aux élections.

Pendant tout ce temps, ceux qui soutenaient les partis en troisième, en quatrième ou en cinquième place furent les plus déçus, car ils constataient que leurs efforts, leurs contributions et leur vote étaient peu fructueux d'élection en élection.

Selon moi, le principal problème du système uninominal à un tour est la cooptation de conscience par la peur, qui force les gens à voter de manière stratégique. Voici deux exemples qui illustreront mon propos. Le NPD n'a jamais formé le gouvernement parce que trop de personnes qui voulaient les appuyer se sentaient obligées de voter libéral pour s'assurer que leurs ennemis idéologiques, les conservateurs, allaient être défaits. Le Parti vert n'a jamais élu plus d'un député, malgré le fait qu'il ait du soutien visible et audible considérable d'un bout à l'autre du pays, car plusieurs de leurs partisans se sont sentis forcés de voter de manière stratégique lorsque la réalité du jour de l'élection les a rattrapés.

Le vote stratégique est une influence négative qui force les Canadiens à abandonner leurs idéaux afin d'écraser ceux des autres. L'objectif le plus important du nouveau système électoral doit être d'abolir le vote stratégique. Si les Canadiens croient qu'ils peuvent se rendre aux urnes et voter selon leur conscience sans en craindre les conséquences, la participation montera en flèche, dans les campagnes et dans le vote.

## B. Les problèmes liés à la représentation proportionnelle « forcée »

La première solution, et la plus évidente, aux problèmes du système uninominal à un tour relève de la simple logique : Un parti qui obtient 12 % des votes partout au Canada devrait avoir 12 % des députés. Un parti qui obtient 3 % devrait avoir 3 % des députés, etc. J'appelle cela la représentation proportionnelle *forcée*, car la commission électorale doit imposer une solution qui ne tient pas compte du résultat du vote de manière à être juste pour les partis. Voici quelques problèmes liés à ce système :

1. Les partis n'ont aucun droit et ne sont même pas nommés dans la Constitution, comme cela devrait être le cas. La Constitution accorde des droits aux individus, y compris le droit d'occuper un poste et le droit d'association.
2. L'ajout de députés non élus aux partis diluerait le pouvoir des députés élus, ce qui frustrerait leurs électeurs.
3. Les partis ayant des intentions marginales, extrémistes, absurdes ou anarchistes auraient une chance de faire élire un député, ce qui tournerait la Chambre des communes en dérision.
4. Les députés non élus n'auraient pas à rendre des comptes à une circonscription.

## C. La valeur intrinsèque d'élire des personnes plutôt que des partis

Le concept initial d'élire un député pour représenter chaque circonscription du pays est un concept précieux qu'il faut conserver et renforcer plutôt que diluer. Dans les courses électorales, il faut encourager les gens à élire un candidat local qui agira comme un bon député. Le concept d'un premier ministre, simplement à titre de capitaine d'une équipe, et le chef d'un comité de 300 membres plutôt qu'un empereur, un président ou un monarque doit être largement publicisé. La différence entre les partis et l'importance de ceux-ci doivent être minimisées. De mémoire, combien de politiciens ont, selon vous, changé de partis dans les cinquante dernières années? Étaient-ils tous des hypocrites? Ou bien, les partis ne sont-ils pas si différents après tout?

Nous devons élire des députés intelligents qui reflètent nos opinions, et non des partis, un dictateur ou la figure de proue la plus attirante.

## D. Mode de scrutin à deux tours modifié (méthode de Moore)

Le mode de scrutin à deux tours modifié est clairement décrit dans votre document de référence. Je propose la modification suivante :

Les électeurs iraient aux urnes le premier jour, verraient une liste complète de candidats et voteraient pour un candidat, exactement comme ils l'ont toujours fait dans le cadre du système uninominal à un tour. Les votes seraient comptabilisés et publiés. Les deux candidats de chaque circonscription ayant reçu le plus de votes apparaîtraient sur le deuxième bulletin de vote, que les électeurs verraient au deuxième jour du vote. Le gagnant du deuxième vote serait élu député de sa circonscription.

Pour tirer les avantages propres à ce système, la commission électorale aviserait les membres du public qu'ils auraient la chance de voter de manière stratégique lors de leur deuxième vote s'ils le jugent nécessaire. Ils pourraient donc voter avec leur conscience lors de leur premier vote.

Prenez note de ma modification : Le mode de scrutin à deux tours décrit dans le document de référence proclamerait un candidat ou une candidate élu(e) dès qu'il ou elle recevrait une majorité des votes exprimés. Ce mode de scrutin forcerait certaines personnes à voter stratégiquement, de peur que le parti qu'ils préfèrent le moins soit élu. Le mode de scrutin à deux tours modifié garantirait une deuxième chance à tous les électeurs, dans le but de protéger la liberté du premier vote.

Laissez-moi illustrer l'effet que cette méthode pourrait avoir avec un exemple réel tiré de la dernière élection. Dans ma circonscription de Nanaimo—Ladysmith, plusieurs personnes à qui j'ai parlé pensaient que Paul Manly du Parti vert était un excellent candidat et avait une bonne chance d'être élu. Apparemment, il avait l'équipe de campagne la plus grande et la mieux organisée. Le vent semblait avoir tourné dans la dernière semaine avant l'élection, car plusieurs personnes ont voté pour le parti qui, selon eux, avait les meilleures chances de battre les conservateurs. Les résultats étaient répartis assez également : NPD 33 %, lib. 24 %, cons. 23 %, vert 20 %. Si le *mode de scrutin à deux tours modifié* avait été en vigueur, plusieurs personnes auraient pu voter pour Paul Manly au premier tour, en sachant qu'ils auraient une deuxième chance de bloquer le parti de Steven Harper. Par conséquent, Manly aurait pu ressortir comme l'un des deux premiers candidats se rendant au deuxième tour de scrutin. Puis, il aurait reçu tous les votes anti-conservateurs. Il s'agit là d'un exemple de la façon dont un parti sous-représenté pourrait être représenté à la Chambre.

En revanche, si Manly, grâce à la chance équitable que donne le système à deux tours, n'avait pas remporté le premier tour de scrutin, plusieurs de ses partisans et moi-même aurions reconnu qu'il a perdu de façon juste et loyale et voterions volontiers pour le deuxième choix du second jour du vote, tout en sentant que nous faisons partie du processus jusqu'au bout. Même Paul Manly lui-même pourrait voter selon sa conscience au second tour et ne se sentirait pas complètement floué par le processus démocratique!

Prenez quelques minutes pour penser à d'autres exemples de circonscriptions que vous connaissez bien. Je suis certain que vous verrez un thème ressortir : l'équité.

#### E. Le problème lié au vote unique transférable

Après avoir reconnu la nécessité du vote à deux tours, plusieurs personnes ont ensuite eu les réflexions suivantes : C'est trop coûteux, alors comment pouvons-nous faire la même chose sur un seul tour de scrutin? Entre alors en jeu le scrutin à vote unique transférable. Cependant, il n'a pas réussi à se faire accepter en Colombie-Britannique, car il était trop compliqué à comprendre pour la population. Et quand les gens ne comprennent pas quelque chose, ils sautent souvent aux mauvaises conclusions, qui font appel à leur désir de simplicité. Par exemple, plusieurs personnes voteraient simplement pour le même candidat dans tous leurs choix. Ils pourraient avoir peur d'indiquer une autre personne comme deuxième ou troisième choix et de faire ainsi élire cette personne à la place de leur premier choix.

Les gens ont besoin de simplicité et de transparence. On ne peut s'attendre que l'ensemble d'entre eux sélectionne leur deuxième et troisième choix en se fondant sur un scénario hypothétique dans lequel leur premier choix n'est pas disponible. On a besoin de leur dire : « Votez selon votre conscience. Bien, maintenant, votre premier choix ne s'est pas qualifié pour le deuxième tour. Choisissez votre député parmi ces deux choix. »

### En conclusion

Le mode de scrutin à deux tours modifié ne garantira pas qu'un parti qui détient 3,5 % des voix recevra 3,5 % des sièges. Et ce n'est pas souhaitable, parce que les droits des partis ne doivent pas l'emporter sur le concept de représentation de la population de chaque circonscription. Plutôt, il éliminera la plupart des dommages causés par le vote stratégique, unifiera la majorité des électeurs de chaque circonscription derrière un seul candidat et donnera à chaque candidat une chance équitable de se faire élire.

Le seul désavantage est l'augmentation des coûts, ce à quoi je répons :

1. Sur toutes les choses sur lesquelles le gouvernement dépense, qu'y a-t-il de plus important que cela?

2. J'étais scrutateur à un bureau de vote lors de l'élection de 2015, et j'ai pu voir directement à quel point les méthodes de vote et de dépouillement des votes étaient désuètes. Je pourrais montrer une douzaine de façons d'utiliser la technologie pour les simplifier. Pour ceux qui craignent (avec raison) une brèche de sécurité potentielle attribuable à l'utilisation d'Internet, je suggère, à tout le moins, d'utiliser des ordinateurs hors ligne pour voter.

La participation augmentera lorsque les gens auront l'impression que leur vote a une signification. Adoptons le scrutin à deux tours modifié, et le vote obligatoire ne sera pas nécessaire. Il ne devrait pas l'être. Les votes des gens qui ne se soucient pas assez de s'informer sur certaines questions servent seulement à donner un caractère aléatoire à l'élection. Nous ne choisirons pas des députés en lançant un dé ou en jouant à pile ou face. Si seulement 10 % de la population connaît et comprend les enjeux de notre pays, je préférerais que seules ces personnes votent.

Merci de votre importante contribution à cette évolution capitale de la politique canadienne.

Sincèrement,

Pete Moore